

Décision

Générale

colonial

Décision n° 591 accordant une permission à Melle Galier (Violette).

n° 591

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 mai 1949

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1949

Date du numéro
31 mai 1949

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret, du 18 juin 1884

Vu l'arrêté n° 235 du 24 mars 1945 relatif à l'organisation et au recrutement- dn personnel auxiliaire européen de la Côte française des Somalis

Vu la demande de permission en date dn 19 mai 1949 formulée par Mlle Gatier (Violette), secrétaire aide-comptable auxiliaire

Vu l'avis favorable rie M. le trésorier payeur.

TEXTE INTÉGRAL

Art 1er

— Une permission d'absence d'un mois à solde entière pour en jouir à Djibouti, est accordée à Mlle Gatier (Violette), secrétaire, aide-comptable auxiliaire, 3e catégorie, en service à la Trésorerie. Art. 2. — La présente, décision, qui aura effet, po.ur compter du 24 mai 1949, sera enregistrée, publiée et communiquée partout, où besoin ser

Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général,R. CHAMBOREDON.